

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Réunion du 25 mai 2012

Etaient présents ou excusés :

COMMUNES	MEMBRES DE LA CCSPÉ	QUALITE	PRESENTS
SATHONAY-CAMP	Pierre ABADIE	Président	X
CHAPONOST	Roger DEGUELDRE	Vice-président	X
VILLEURBANNE	Gilbert-Luc DEVINAZ	Vice-président	X
SAINT-PRIEST	Corinne DUBOS	Vice-présidente	X
NEUVILLE SUR SAONE	Marc RODRIGUEZ	Vice-président	Excusé
COMMUNAY	Jean-Philippe CHONÉ	Délégué titulaire	X
BRIGNAIS	Gilles DESFORGES	Délégué titulaire	Excusé
DARDILLY	Jacques FARAMIN	Délégué titulaire	X
ST CYR AU MONT D'OR	Gérard FRAPPIER	Délégué titulaire	X
BRON	Christian LABIE	Délégué titulaire	X
STE FOY LES LYON	Maurice MOLIMAR	Délégué titulaire	X
CHASSELAY	Jacques PARIOST	Délégué titulaire	Excusé
OULLINS	Christian AMBARD	Membre associé	Excusé

ASSOCIATIONS	MEMBRES	QUALITE	PRESENTS
CAPEB	David GUILLEMAN	Titulaire	Excusé
BTP Rhône	Martial GORJUX	Titulaire	Excusé
MEDEF Lyon Rhône	Luc AUDINET	Titulaire	Excusé
ORGECO	Roger MARCHETTO	Titulaire	Excusé
ORGECO	Jean FURNON	Suppléant	Excusé
ADEIC	Jean-Louis CECOTTI	Titulaire	X
UDAF du Rhône	Alain ROUAST	Titulaire	X
UDCCAS du Rhône	Françoise CHAVAGNE	Titulaire	X
PACT du Rhône	Michel BOLLON	Titulaire	X
CNL	Joëlle BLANLUET	Titulaire	X

Assistaient à la réunion :

Mesdames Françoise COTTET (Conseil général du Rhône) et Elodie ROSSET (SIGERly).

Messieurs Dominique HIGEL (Fondation Abbé Pierre, en remplacement de Marc UHRY), Bruno ALLENET (GDF SUEZ), Thierry GOSELIN (GDF SUEZ), Dominique CHERBLANC (EDF), Michel BERCHER (EDF), Yves-Emmanuel BERTHOU (EDF) et Alain DESBOUIS (SIGERly).

1/ Points inscrits à l'ordre du jour lors de la CCSPL

L'ordre du jour de la Commission, présidée par Monsieur Pierre ABADIE, Président du SIGERLy, était le suivant :

- La précarité énergétique : présentations et interventions des représentants du conseil général du Rhône et des fournisseurs d'EDF et de GDF SUEZ
- Le médiateur national de l'énergie (MNE) : présentations des actions par le SIGERLy
- Factures d'électricité et de gaz aux tarifs réglementés : zoom et analyse détaillée proposés par le SIGERLy
- Questions diverses

2/ Relevé de décisions

- Monsieur ROUAST, représentant de l'UDAF, et Monsieur HIGEL, représentant de la Fondation Abbé Pierre, s'opposent à la facturation aux ménages déjà en précarité énergétique des frais liés à un déplacement du distributeur en raison d'une interruption de fourniture imputable à un défaut de règlement, et ce, malgré la pratique de l'abattement de 80% reconnu dans le décret de mise en place des tarifs sociaux.
- Monsieur ROUAST souhaite connaître le nombre de d'interruptions de gaz intervenues au cours d'une année, selon leur typologie.
- Les membres de la CCSPL sont informés que les fournisseurs EDF et GDF SUEZ peuvent accompagner les acteurs des territoires sur leur politique menée en matière de précarité énergétique, notamment dans le cadre des agendas 21.
- Madame CHAVAGNE, représentante de l'UDCCAS, Messieurs ROUAST et HIGEL se félicitent de l'automatisation des tarifs sociaux de gaz et d'électricité. De plus, l'obtention des tarifs sociaux est aujourd'hui valable pendant 18 mois (au lieu de 12 mois auparavant), ce qui évite aux ménages de changer de tarification.
- Les membres de la CCSPL notent l'injustice qui existe pour un client n'ayant souscrit qu'un contrat « électricité » pour le chauffage et les autres usages. En effet, il bénéficie seulement du tarif première nécessité (TPN) pour l'électricité, et non des deux tarifs sociaux « électricité » et « gaz ».
- Les points concernant le médiateur national de l'énergie (MNE) et les factures d'électricité et de gaz sont reportés à la prochaine CCSPL. Un représentant du MNE sera invité à cette réunion. La date de cette CCSPL sera communiquée ultérieurement.

Le Président de la CCSPL



Pierre ABADIE